

VISIO - Droit du travail applicable à la fonction publique THE072DTCT

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Apporter une meilleure connaissance du droit du travail applicable aux personnels qui, sous un régime de droit privé, exercent leurs fonctions au sein de la fonction publique

Public Visé

Responsables et agents chargés du recrutement ou de la gestion des salariés sous contrat de droit privé • Cadres territoriaux et gestionnaires de personnel souhaitant perfectionner leurs connaissances dans ce domaine

Pré Requis

Ce stage de perfectionnement s'adresse aux agents ayant déjà une expérience dans le domaine du recrutement relevant du droit du travail, niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Connaître le droit du travail applicable aux personnels qui, sous un régime de droit privé, exercent leurs fonctions au sein de la fonction publique

Méthodes et moyens pédagogiques

- Enseignement théorique illustré par des cas concrets
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, responsable de service ressources humaines

Parcours pédagogique

• Introduction

- Fondements du droit du travail
- Notion de travailisation du droit statutaire public

• Personnels concernés et typologie des contrats

- Critères de distinction agent de droit public / agent de droit privé (arrêt Berkani)
- Agents relevant des associations gérant un service public administratif (SPA)
- Agents relevant d'un service public industriel et commercial (SPIC)
- Typologie des contrats de droit privé rencontrés (CDD, CDI, contrats aidés, contrat d'apprentissage...)
- Cas particulier des assistants maternels et familiaux
- Cas particulier des personnels repris par un employeur public dans le cadre d'une fin de délégation de service public (DSP)

• Formalités liées à l'embauche et conclusion du contrat de travail

- Règles applicables lors des opérations de recrutement (annonce, sélection des candidatures, entretien...)
- Vérification des conditions de recrutement, focus sur le casier judiciaire
- Conditions de fond et de forme propres au contrat
- Convention avec l'Etat Notion de période d'essai
- Contenu du contrat de travail Informations à communiquer au salarié
- Formalités à remplir (déclaration préalable à l'embauche, démarche auprès de pôle emploi...)

• Exécution du contrat de travail

- Eléments caractérisant l'existence d'une relation contractuelle
- Droits et obligations de l'employeur (paiement du salaire, protection du salarié, respect des libertés individuelles et collectives du salarié, non-discrimination,...)
- Droits et obligations du salarié (exécution du travail, obligation de non-concurrence, de discrétion et de loyauté, droit de grève, activité syndicale...)
- Pouvoir réglementaire de l'employeur, conditions de travail (congés, hygiène et sécurité, horaires...) et lien avec les règlements intérieurs des collectivités et établissements
- Modifications du contrat de travail

• Distinction entre élément substantiel et non substantiel du contrat

- Procédures applicables Pouvoir disciplinaire de l'employeur

• Typologie des sanctions

- Notion de faute et de prescription des faits fautifs

• **Procédures applicables**

• **Cas de suspension du contrat de travail et incidences**

- Cas de suspensions rendus possibles pour les contrats aidés
- Effets de la maternité
- Effets de l'accident du travail ou de la maladie professionnelle
- Indisponibilité physique, modalités de gestion et incidences sur le contrat

• **Fin du contrat de travail**

- Force majeure (CDD)
- Arrivée au terme
- Démission
- Licenciement (procédure et causes et incidences pour l'ex-salarié)
- Retraite

• **Contentieux du contrat de travail**

- Juridictions compétentes
- Représentation des employeurs en justice
- Procédure applicable

 **Méthodes et modalités d'évaluation**

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin besoin d'aménagement

 **Durée**

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

 **Tarifs (net de taxes)**

Inter (Par personne) : 1 900.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 770.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org